

dien de la main-d'œuvre et de l'immigration; puis l'article n° 38, deuxième lecture du bill n° C-168, loi modifiant le Code criminel.

Quant aux travaux de mardi, je préfère attendre le retour du leader du gouvernement à la Chambre qui va sans doute communiquer lundi avec les leaders des différents partis.

L'AGRICULTURE

LE QUÉBEC—L'AIDE AUX CULTIVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Bruce S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, hier, l'honorable député de Portneuf m'a posé une question en l'absence du ministre de l'Agriculture. J'aimerais l'informer que la province de Québec n'a pas présenté d'instances dans le domaine dont il a parlé.

QUESTIONS OUVRIÈRES

WINNIPEG—AIDE AUX EMPLOYÉS DE L'HÔTEL ROYAL ALEXANDRA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Vu la fermeture prochaine de l'hôtel du Pacifique-Canadien, à Winnipeg le *Royal Alexandra*, vieil édifice qui porte la marque d'une époque, le ministre voudrait-il envisager de mettre les bons offices de son ministère à la disposition des quelque 100 employés qui vont être mis à pied?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je n'étais pas au courant de cette fermeture. Bien entendu, les services de mon ministère seront à leur disposition.

[Français]

LES REMÈDES AU CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bago): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

En vue de la déclaration récente de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, relativement à l'inquiétude qui ressort de l'augmentation sans cesse croissante du chômage dans cette région, l'honorable ministre a-t-il l'intention de rencontrer immédiatement celui-ci, afin d'établir des programmes entre la ville de

Montréal et le gouvernement fédéral pour pallier la situation?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, si M. Saulnier sent le besoin de rencontrer les représentants ou le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, je suis entièrement à sa disposition.

[Traduction]

LES MISES À PIED DES EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, j'ai une question qui s'adresse au premier ministre. Quelle mesure le gouvernement prend-il pour faire face à la situation grave provoquée par les licenciements considérables de cheminots? Le ministre des Transports et le ministre du Travail discutent-ils de cette question avec les présidents des deux compagnies de chemin de fer?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, toutes les mesures possibles sont prises, mais je serai heureux de parler immédiatement de cette question au ministre du Travail et au ministre des Transports.

M. Coates: J'ai une question supplémentaire pour le ministre du Travail. Pourrait-il nous indiquer ce qu'il fait au sujet de cette situation grave?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, des réunions ont eu lieu hier, sous la présidence du ministre des Transports, auxquelles étaient présents des représentants des chemins de fer, de mon ministère et de celui de la Main-d'œuvre, qui portent un intérêt tout spécial à ce problème. L'affaire a été discutée et je puis affirmer, ainsi que le premier ministre en a assuré le député, que toutes les mesures nécessaires sont prises.

M. Coates: Une autre question complémentaire au ministre du Travail. Le ministre pourrait-il dire si lui ou certains de ses collègues ont rencontré les présidents des deux principaux chemins de fer pour discuter le problème?

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire que me suggère la réponse du ministre à la question posée par le député de Cumberland. Ce dernier a demandé si le ministre avait rencontré les présidents des chemins de fer, et le ministre du Travail a